



APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENCES CROISÉES

STUTTGART

ILLUSTRATION - ARTS VISUELS



Période de résidence

MI-SEPTEMBRE / MI-DÉCEMBRE 2018

Depuis 2005, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg proposent en lien avec plusieurs de leurs villes partenaires étrangères le dispositif des « Résidences croisées » qui vise à favoriser la mobilité et les échanges entre artistes européens. Cette résidence à Stuttgart, ville jumelle de Strasbourg, d'une durée de 3 mois, a pour but de permettre à un artiste strasbourgeois de réaliser un projet de recherche et de création.

LES PARTENAIRES À STUTTGART

~ La GEDOK

Structure composée à l'origine de femmes artistes et mécènes, aujourd'hui accessible aux hommes également, possède dans la Hölderlinstrasse à Stuttgart, un centre composé de 22 studios/logements, d'une galerie, d'une salle de concert et d'un studio de danse. La GEDOK offre un espace de création dans lequel les artistes de Stuttgart et d'ailleurs, de toutes les disciplines, ont la possibilité de travailler de façon libre et indépendante.

www.gedok-stuttgart.de

CONDITIONS POUR ÊTRE CANDIDAT

- ~ Résider/travailler ou avoir résidé/travaillé/étudié durant les trois dernières années à Strasbourg ou dans l'une des communes de l'Eurométropole de Strasbourg
- ~ être engagé dans une démarche professionnelle : l'artiste devra fournir une facture conforme avec son numéro de SIRET et son numéro d'inscription MDA ou AGESSA [étudiants exclus]
- ~ avoir plus de 25 ans et bien parler anglais ou allemand
- ~ s'engager à séjourner pendant trois mois consécutifs dans la ville d'accueil
- ~ s'engager à se libérer de ses obligations professionnelles pendant la durée du séjour

L'ARTISTE LAURÉAT BÉNÉFICIERA [À L'ISSUE D'UN JURY]

- ~ D'une allocation forfaitaire de résidence d'un montant de 3000 euros TTC dont sera déduit si besoin le précompte des cotisations sociales, versées par la Ville de Strasbourg

- ~ D'un logement / atelier à la GEDOK

DOSSIER DE CANDIDATURE [SUPPORTS PAPIER ET NUMÉRIQUE]

- ~ une lettre de motivation [en français et en anglais]
- ~ une note d'intention sur le projet artistique envisagé [en français et en anglais]
- ~ un texte de présentation générale de la démarche artistique [en français et en anglais]
- ~ un curriculum vitae [en français et en anglais]
- ~ un portfolio
- ~ un RIB complet

~ Les dossiers de candidature sont à adresser par voie postale et par courriel pour le 25 mai 2018 au plus tard à :

Ville et Eurométropole de Strasbourg
Direction de la Culture
Département des Arts visuels / Résidence Stuttgart
1, parc de l'Etoile 67076 Strasbourg Cedex

directiondelaculture-artsvisuels@strasbourg.eu
relationeuropeennesetinternationales@strasbourg.eu

RÉSIDENCE À STUTTGART

FICHE PRATIQUE

HÉBERGEMENT

~ Gemeinschaft der Künstlerinnen und Kunstfreunde e.V. (GEDOK)
Hölderlinstr. 17
70174 Stuttgart
Tél : 0049-711 / 297812
www.gedok-stuttgart.de
gedok@gedok-stuttgart.de

~ Itinéraires
Gare centrale > GEDOK
Durée du trajet : 19mn
Ligne de bus 40 [Russische Kirche]
Ligne de tram U4 [Russische Kirche]
Ligne de bus 43 [Hölderlinstrasse]

ATELIER

~ Les studios peuvent accueillir un espace atelier.

~ 2 bâtiments avec 22 studios individuels.
Une salle de concert, une salle de ballet, une galerie.

~ Les studios sont équipés de plaques de cuisson électriques et d'un micro-ondes.

